

QU'EST CE QUE LE MICROPAIEMENT ?

LE 19 JANVIER 2010 **BILLYTHEKICK**

Beaucoup d'internautes ont entendu parler du micropaiement sans jamais savoir ce que représente cette solution de paiement révolutionnaire sur Internet. Il s'agit d'un service BtoB (Business to Business) qui permet poser des barrières virtuelles de paiement sur des sites de jeux en ligne, des parties payantes, des articles, des vidéos, tout contenu pouvant être rentabilisé. Grâce au micropaiement, les moyens de paiement sur Internet sont diversifiés. Différents types d'affichages sont disponibles tels qu'Audiotel, les SMS surtaxés, mais aussi Internet+ , les cartes prépayées, Paypal et la carte bancaire. Ce système, moins coûteux pour les entreprises, comporte également de nombreux avantages pour les consommateurs ...

Beaucoup d'internautes ont entendu parler du **micropaiement** sans jamais savoir ce que représente cette solution de paiement révolutionnaire sur Internet. Il s'agit d'un service BtoB (Business to Business) qui permet poser des barrières virtuelles de paiement sur des sites de jeux en ligne, des parties payantes, des articles, des vidéos, tout contenu pouvant être rentabilisé.

Grâce au micropaiement, les moyens de paiement sur Internet sont diversifiés. Différents types d'affichages sont disponibles tels qu'Audiotel, les SMS surtaxés, mais aussi Internet+ , les cartes prépayées, **Paypal** et la carte bancaire.

Ce système, moins coûteux pour les entreprises, comporte également de nombreux avantages pour les consommateurs :

- Sécurité : le code de paiement n'est utilisable qu'une seule fois et ne peut être subtilisé, aucun risque de fraude.
- Pratique : aucune pré-inscription n'est nécessaire.
- Facilité : Un seul code à saisir.
- Rapidité : La plupart des transactions sont effectuées en moins d'une minute.
- Fiabilité : L'utilisateur garde son anonymat et ne donne pas ses informations personnelles au site marchand.
- Maîtrise du budget : dans le cadre d'un paiement via Audiotel ou SMS

Pour en savoir plus, je mets à disposition cet article paru dans **01NETPRO**.

—

> **Vous pouvez commenter sur le blog de Rizoul**